

fitnice

FLOOR

NOTICE COMPLÈTE DE
POSE: ROULEAUX

Ce document doit être lu avant d'installer Fitnice® floor. Le non-respect des instructions d'installation peut altérer la garantie du produit.

L'installation doit être réalisée par un installateur autorisé.

Fitnice® Floor est indiqué pour une utilisation résidentielle et publique, y compris les zones à forte circulation.

Fitnice® Floor n'est pas indiqué pour les zones souvent ou constamment humides.

Fitnice® Floor n'a pas été conçu pour les espaces sportifs.

Ce manuel est conforme à la norme européenne CEN/TS 14472-4:2003-1 et CEN/TS 14472-4:2003.

AVANT LA POSE - CONSEILS GÉNÉRAUX

- Assurez-vous que la forme et la référence choisie de Fitnice® Floor soit conforme aux exigences du bâtiment ou de l'espace où le produit sera installé, ainsi qu'à la réglementation en matière de construction du pays de destination.
- Choisissez le sens de pose des rouleaux : Fitnice® conseille d'installer les rouleaux perpendiculairement au sens de l'entrée principale de lumière solaire. Les côtés du rouleau doivent être posés parallèlement à l'une des cloisons principales.
- Il est très important d'éviter la pose de joints dans les zones à forte circulation et près des portes. Dans les couloirs, les rouleaux doivent être posés dans le sens de circulation principale. Le sens de la circulation prévaudra sur l'entrée de lumière solaire.
- Pour calculer la quantité de matériel nécessaire, la longueur et la largeur des rouleaux devront être vérifiées pour calculer le nombre nécessaire selon la surface de la pièce. Tenir compte du fait que lors de l'installation les bords des rouleaux se chevaucheront sur 5 cm.
- Dans les entrées principales, des tapis de protection de 3 mètres minimum doivent être mises en place pour éviter l'entrée de saleté.
- Dans le planning du projet :
 - L'installation de Fitnice® Floor doit uniquement commencer lorsque le bâtiment sera hermétique (autrement dit, une fois que les murs, fenêtres, portes et plafonds auront été installés).

- Planifiez à l'avance les moyens nécessaires pour transporter les rouleaux jusqu'au lieu et à l'étage où ils devront être installés.
- Programmez la pose de Fitnice® Floor en tant que phase finale du projet pour éviter d'endommager le matériel. Si ce n'est pas possible, protégez le matériel avec du plastique ou du carton.
- L'installateur doit collecter des informations détaillées sur les caractéristiques du sol :
 - Le niveau ou étage dans lequel le produit sera installé.
 - Joints de dilatation (afin d'éviter la pose de Fitnice® sur ces joints).
 - Type de chauffage.
 - Composition du sol.
 - Temps de séchage du sol (nouveau ou rénové).
- Tenez compte du fait que Fitnice® est un produit textile, c'est pourquoi le produit peut présenter des écarts de couleur et d'inclinaisons du dessin. Aucun de ces deux effets ne pourra faire l'objet d'une réclamation.
- Dans l'adhésif Chroma, il est possible d'apercevoir des espaces plus foncés dans les joints. Cela est dû au fait que le matériel est fabriqué à partir de fils bicolores. Il s'agit d'un effet et non pas d'un défaut du produit.
- Il s'avère très important de ne pas mélanger les lots.

VÉRIFICATION ET PRÉPARATION DU SOL

Le sol sur lequel Fitnice® sera installé doit être propre, sec, lisse et sans fissures. Il doit être absorbant moyen¹, résistant à la pression et sans humidité en surface, non pas seulement durant l'installation du produit mais aussi pendant toute la durée de vie utile du produit (> 10 ans).

Les exigences d'humidité sont établies par des normes nationales :

Norme/Pays	Méthode	Exigence
BS 5325/ BS 5203 UK	HR% dans l'air en équilibre avec le sol	75% Maximum
NF P 62-203-1 France (Allemagne)	Séchage avec radiateur 70°C	3% Maximum
AMA 98 Suède	HR% dans orifices	<85%/ <80% en fonction du matériel
Ö NORM B2236-1 Allemagne	Méthode CM	<2.5%/ <0.3% en fonction du matériel
CSTC 165 Espagne	Méthode CM	Anhydrite < 1% Mortier <4%

¹ Pour déterminer si une surface est absorbante, verser une goutte d'eau depuis une distance approximative de 20 cm :

- Si la goutte est immédiatement absorbée, la surface est trop poreuse.

- Si la goutte n'est pas absorbée, la surface n'est pas absorbante (par exemple dans le cas de plastique ou métal).
- Dans tous les autres cas, la surface est indiquée pour la pose du produit.

Si le substrat sur lequel le produit sera installé n'est pas conforme aux caractéristiques indiquées plus haut, il devra être traité avant l'installation de Fitnice®.

Des matériaux de sol perméables à l'humidité ne doivent pas être utilisés. Ceux-ci doivent être remplacés en cas de rénovation (excepté en cas d'utilisation d'une membrane isolante en dessous).

Fitnice® n'absorbe pas les défauts des surfaces sur lesquelles il sera installé. Sa pose correcte dépend du substrat sur lequel il sera posé.

Les matériaux tels que le bois ou le béton ne sont pas compatibles avec Fitnice® étant donné qu'ils peuvent causer des problèmes d'irrégularités et d'humidité. La flexibilité du bois peut modifier les joints de Fitnice®. En cas de rénovation, ils doivent être remplacés ou dûment protégés et nivelés à l'aide d'un produit de ragréage.

Fitnice® ne peut pas être posé sur des sols fabriqués partiellement en bois et en béton.

Dans les projets de rénovation, tous les restes du sol ancien doivent être soigneusement retirés jusqu'à apparition du sol d'origine. Uniquement dans les cas spéciaux où il n'y ait pas d'humidité et qu'il soit possible de niveler le sol installé à l'aide d'un produit de ragréage (par exemple dalles, céramiques sans humidité, etc.), Fitnice® pourra être installé sur le sol d'origine, à condition de respecter les exigences préalables d'installation. Fitnice® ne peut pas être installé sur des revêtements textiles tels que des moquettes ou d'autres revêtements en vinyle (pas plus que sur d'autres modèles de Fitnice®).

Afin de bien préparer la surface, Fitnice® recommande l'application d'une couche d'apprêt qui a pour but d'augmenter la compatibilité entre le sol et le produit de ragréage, lequel est appliqué afin de niveler la surface sur laquelle Fitnice® sera installé.

Nous détaillons ci-dessous les étapes à suivre pour préparer les surfaces avant la pose :

1. Nettoyer soigneusement la surface, de préférence avec un aspirateur afin d'enlever les particules de poussière. Éliminer également tout reste de graisse, d'adhésif, etc.

2. Vérifier la capacité d'absorption et la teneur en humidité de la surface afin de choisir les produits les plus indiqués pour la pose (voir Remarque 1 au bas de la page).

3. Appliquer la couche d'apprêt et la laisser sécher en suivant les instructions recommandées par le fabricant (environ 12 heures²).

4. Les joints de dilatation doivent être protégés en les remplissant d'un matériau plastique ou en utilisant des profils spécifiques. Ils devront être préparés avant d'appliquer le produit de ragréage. Le revêtement de sol ne doit pas être posé sur les joints.

Les joints de construction et de contraction ne subissent aucun mouvement durant l'utilisation et peuvent être préparés comme les fissures.

5. Appliquer le produit de ragréage et laisser sécher le temps indiqué par le fabricant du produit (environ 24 heures). Lorsque le produit est sec, s'assurer que la surface est totalement lisse et plate.



6. En cas d'irrégularités de la surface, une deuxième couche de produit de ragréage devra être appliquée. Pour ce faire, nous conseillons d'attendre que le sol soit sec pour pouvoir y marcher sans problème.

7. Avant d'installer Fitnice®, la surface doit être sèche. Nous recommandons également de vérifier que les couches de ragréage sont parfaitement sèches (selon la réglementation de chaque pays).

MANIPULATION ET PRÉPARATION DE FITNICE® EN ROULEAU

Pour garantir que le revêtement conserve ses propriétés durant la pose, le transport, stockage et manipulation doivent être effectués correctement.

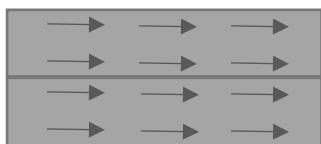
² Le temps de séchage de la couche d'apprêt et du produit de ragréage indiqué plus haut est relatif, étant donné qu'il dépendra de facteurs tels que la ventilation de la zone de travail et de ses conditions ambiantes

(température et humidité), du type de surface, etc., c'est pourquoi, avant d'appliquer les couches ultérieures, il est impératif de s'assurer que la couche préalable est totalement sèche sur toute sa surface.

Les rouleaux doivent être transportés et stockés horizontalement dans leur emballage d'origine. Nous conseillons de stocker le matériel sous des conditions de température de 18 à 22° et d'humidité de 50-60%.

Avant de commencer la pose, nous conseillons de découper le rouleau aux mesures à utiliser, en tenant compte des chutes de 25 cm supplémentaires en longueur et de 2,5 cm supplémentaires de chaque côté du pan qui se superposera au lé contigu (5 cm supplémentaires dans le sens de la largeur pour les lés avec un joint de chaque côté). Nous conseillons d'étaler les lés découpés superposés au moins 24 heures avant leur pose dans le lieu de destination afin d'éliminer toute éventuelle petite inégalité créée durant le transport.

Avant de découper le matériel, s'assurer que tous les lés sont installés dans le même sens, qui est indiqué par les flèches marquées au dos. Le non-respect du sens engendra des différences visuelles entre les lés contigus.



Avant de découper le matériel, l'installateur doit examiner le matériel pour s'assurer :

- Que le produit, la couleur et la quantité livrée correspondent au bon de commande.
- Qu'aucun dommage n'a été causé au produit durant le transport.
- Que les dimensions sont correctes et qu'aucun défaut n'est visible.

En cas de détection d'un quelconque défaut du matériel, veuillez contacter l'équipe de ventes et ne pas utiliser le matériel.

Fitnice® n'acceptera aucune réclamation relative à un matériel manipulé et/ou installé.

Pour garantir l'homogénéité de la couleur, utilisez du matériel du même lot pour couvrir une même surface.

Fitnice® est un produit textile, c'est pourquoi de petites variations de couleur peuvent survenir dues à la composition du matériel et à sa structure observable entre les lés contigus.

Une fois le rouleau déroulé, nous conseillons de ne pas l'enrouler à nouveau pour éviter l'apparition de marques sur le produit.

Fitnice® décline toute responsabilité quant aux défauts issus d'une manipulation incorrecte du matériel (par exemple : stocker des rouleaux verticalement ou à

l'horizontale sans leur emballage d'origine, entasser des objets lourds sur les rouleaux roulés, etc.).

PRÉPARATION DU SOL

Maintenez la zone d'installation à une température allant de 18° à 25°C et l'humidité en-dessous de 60%.

De plus, pour obtenir un bon comportement de l'adhésif, la température du sol doit se situer entre 15° et 20°C et l'humidité résiduelle du sol après application de la couche préalable doit être inférieure à l'humidité maximale recommandée par les codes nationaux.

Ces conditions doivent être maintenues durant l'installation.

Après avoir préparé la zone d'installation, Fitnice® recommande d'attendre au moins 24h avant d'entreprendre la pose du matériel.

Si le matériel doit être installé sur un plancher chauffant, des précautions spéciales doivent être prises :

- Vérifier que le plancher chauffant fonctionne correctement avant de réaliser l'installation.
- Tenir compte du fait que le temps de séchage minimum est de 21 jours.
- Maintenir la température à 25° pendant trois jours, puis augmenter progressivement la température jusqu'à atteindre la température maximale de conception pendant 4 jours. Vérifier si des fissures sont apparues. Chauffer à nouveau pendant 14 jours.
- Éteindre le plancher chauffant au moins 48h avant la pose ou le maintenir arrêté pendant 48h après la pose.
- Si nécessaire, ajoutez un système de chauffage supplémentaire pour assurer les conditions de température adéquates pour l'installation.
- Après la pose des dalles, la température du plancher chauffant doit être progressivement élevée et ne doit pas dépasser les 27°C. Éviter les températures supérieures à 27°C en présence de tuyaux sous le sol.

ADHÉSIFS RECOMMANDÉS

Les adhésifs listés ci-dessous ont été testés et approuvés pour l'installation du revêtement de sol Fitnice® Floor.

PRÉPARATION DU SOL

Couche d'apprêt : Primer G, MAPEI
Produit de ragréage : Ultraplan, MAPEI

ADHESIFS :

- Ultrabond ECO4 LVT	MAPEI
- Eco V4 SP	MAPEI
- Multi Coll	WULFF
- Thomsit 188E	HENKEL
- SLC ECO r3	KERAKOLL
- Primacola C-15	RAYT
- F-44	F-BALL
- Miplafix-300	BOSTIK
- Miplafix-400	BOSTIK
- Miplafix-800	BOSTIK
- Power Elastic	BOSTIK
- Sadertak V6	BOSTIK
- Eurocol 540	FORBO
- Eurocol 640	FORBO

Ne pas utiliser de ruban adhésif double face pour remplacer les adhésifs recommandés par Fitnice®.

Veuillez toujours lire et suivre les recommandations et les conseils des fabricants d'adhésifs.

INSTALLATION EN ROULEAU SUR DES SURFACES PLANES

1) Pose de l'adhésif

i) Après avoir maintenu à plat le revêtement de sol Fitnice® pendant 24 heures, découper et réaliser les adaptations nécessaires pour l'adapter à la surface allant être revêtue.

ii) Soulever la moitié du pan découpé de Fitnice® (du côté de la longueur pour des découpes inférieures à 2 mètres et du côté court pour des découpes supérieures à 2 m) et poser l'adhésif sur la surface libre. En cas d'utilisation d'un adhésif acrylique, il n'est pas nécessaire d'appliquer l'adhésif sur Fitnice®. Pour l'application de l'adhésif, suivre les instructions du fabricant.



Attendre jusqu'à ce que l'adhésif soit sec, selon le temps établi par le fabricant et le type d'adhésif (humide ou sec). Lorsque l'adhésif est prêt, placer la partie du revêtement soulevé sur la surface enduite d'adhésifs. Soulever alors la seconde moitié du lé et poser l'adhésif sur le sol sous celui-ci. Recouvrir soigneusement avec l'adhésif la zone pliée entre les deux parties du lé.

Important: Utiliser une spatule crantée pour appliquer l'adhésif (environ 300 gr/m²) et marquer des lignes parallèles au sens du rouleau. Suivez toujours les spécifications du produit.

iii) Suivre la même procédure pour tous les lés et des deux côtés. Pour la pose des découpes, si nécessaire faire coïncider les dessins entre eux. Pour la pose des lés contigus, le lé suivant chevauchera le précédent sur 5 cm. Ce procédé est nécessaire afin de pouvoir procéder à la surcoupe avant la soudure à froid.



iv) Une fois le revêtement posé, et avant la découpe des joints, maroufler la totalité de la surface avec un rouleau de pression (minimum 50 kg) afin d'augmenter le contact entre l'adhésif et Fitnice® et pour éliminer les bulles d'air. Nous recommandons de commencer en partant du centre vers les extrémités de chaque lé.



2) Double coupe et soudure à froid.

i) Double coupe: Éliminer les restes d'adhésif et poser le guide de coupe au centre des deux lés superposés. Utiliser une lame guidée pour découper les deux lés en même temps. Éliminer les surplus puis exercer une pression avec le maroufleur.



- ii) La soudure à froid doit être effectuée lorsque l'**adhésif** est sec. Protéger le joint avec du ruban adhésif en papier de 5 cm de large minimum puis appuyer avec un rouleau en silicone pour fixer le ruban adhésif en papier sur Fitnice® en suivant les reliefs du tissu.

Afin de garantir la perméabilité des joints, ceux-ci doivent être chimiquement soudés en utilisant un produit de type A de Werner Muller (Seam Sealer cold liquid vinyl Welding, tube de 132 g [150 ml]). Le scellage des joints évitera la pénétration d'eau et de poussière dans le sol et l'**adhésif** pour conserver toutes ses caractéristiques mécaniques et d'**adhésion**.

De la sorte les joints seront également plus résistants aux détériorations dues à la circulation.

Les règlements applicables dans certains pays exigent le **scellage des joints en fonction de l'emplacement et de son niveau d'utilisation**. Veuillez vérifier les codes du bâtiment nationaux.

Remarque: les joints doivent être scellés en suivant les instructions du fabricant du produit.



Couper le ruban adhésif avec une lame à l'endroit du joint. Agiter le récipient du liquide à appliquer puis insérer l'aiguille profondément dans le joint. Faire glisser l'aiguille le long du joint tout en maintenant la pression du récipient

pour doser de manière régulière le produit. Laisser sécher pendant au moins 30 minutes puis enlever le ruban adhésif en papier.



Remarque importante :

La soudure à froid dissout le revêtement à température **ambiante**. C'est pourquoi l'utilisation impropre de ce produit peut causer des défauts irréparables sur la surface de Fitnice®. Nous conseillons de vérifier le liquide de soudure avant la pose finale et que celle-ci soit réalisée par un installateur professionnel.

3) Bords et plinthes

Pour les bords près des murs et le long des plinthes, le joint doit être propre et découpé à un angle exact de 90°. La **découpe doit être réalisée avec l'outil approprié**.

Les bords et les angles qui ne sont pas soudés doivent être renforcés avec de l'**adhésif fort** (type Superglue).

v) Une fois la pose réalisée, le revêtement doit être nettoyé en éliminant les restes d'**adhésif** et de surplus de **revêtement**. **Attendre jusqu'à ce que l'adhésif soit sec** selon le temps établi par le fabricant et le type d'**adhésif** (humide ou sec). Après la pose, couvrir avec du film plastique pour éviter de contaminer le revêtement lors de l'installation d'autres composants du chantier de la part d'autres professionnels.

Le temps de séchage avant d'initier la circulation normale ne doit pas être inférieur à 24h à compter de la fin de la pose, et de 48h dans le cas d'une circulation intense.

72 heures doivent impérativement s'écouler avant de réaliser le premier nettoyage en profondeur (voir instructions de nettoyage) et de commencer à poser les meubles.

Toujours utiliser des protecteurs en cas de déplacement de meubles lourds.

INSTALLATIONS À L'EXTÉRIEUR

Fitnice® est indiqué pour une utilisation en extérieur en suivant les normes suivantes :

- Les présentes instructions prévoient uniquement l'**installation dans des zones extérieures couvertes ou semi-couvertes**. La **possibilité d'utiliser le produit** dans des zones totalement à découvert n'est pas prévue.
- **Le sol doit être traité pour l'isoler de l'humidité** ; si nécessaire, poser une membrane isolante.
- La zone à installer doit avoir une inclinaison minimale de 2% pour faciliter le drainage.
- Les produits de ragréage doivent être résistants à **l'humidité**.
- Des adhésifs spéciaux doivent être utilisés dans les installations en extérieur. Voici les adhésifs recommandés :
 - Adesilex G20, MAPEI
 - Bostik PU 456, BOSTIK
 - Styccobond F81, F. BALL
- **Dans des installations à l'extérieur, le rouleau sera toujours utilisé en scellant correctement les joints pour assurer leur étanchéité.**
- Tenir compte que les effets de différence entre les lés contigus peuvent être plus facilement visibles **étant donné le niveau d'éclairage. Ces différences ne pourront pas faire l'objet d'une réclamation.**
- Des protocoles de nettoyage très stricts doivent être établis pour ne pas permettre **l'accumulation** de saleté.

REMARQUE : Le PVC perd de sa souplesse en dessous de - 15°C. Le comportement de Fitnice® en extérieur à des températures extrêmement basses n'a pas été testé.

INSTALLATION SUR SOUS-COUCHE / THIBAUDE

Afin de garantir une absorption **accrue du bruit d'impact** et un plus grand confort de marche, une sous-couche / thibaude (underlay) peut être installée avant de poser Fitnice®. Les étapes préalables à la pose sont celles exposées ci-dessus : le sol doit être propre et nivelé afin d'obtenir une surface lisse.

Pour en savoir plus, contactez l'équipe de ventes de Fitnice® ou lisez les instructions d'installation du fabricant de la thibaude.

POSE DANS LES ESCALIERS

Les nez de marches posées sur les bords de l'escalier protègent le revêtement de sol et accroissent la sécurité. Fitnice® recommande de toujours les utiliser dans les escaliers.

Fitnice® propose des finitions de nez de marche en aluminium spécifiquement développé avec insertion de matériel dans la partie convexe de la marche.

- Couleurs disponibles : aluminium, acier et bronze.

La pose doit commencer dans la partie inférieure de l'escalier : contremarche - marche - contremarche. Couvrir la marche avec une bande de Fitnice® et découper le surplus pour l'adapter à la contremarche. Placer la bande du revêtement sur la contremarche et découper le bord inférieur **pour l'adapter parfaitement au sol sur la marche**. Sceller le joint entre les deux pièces entre la contremarche et la marche.